



VILLE DE MONTPELLIER

BUDGET PRIMITIF 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2023



BUDGET PRIMITIF 2023

Synthèse et équilibre du budget 2023

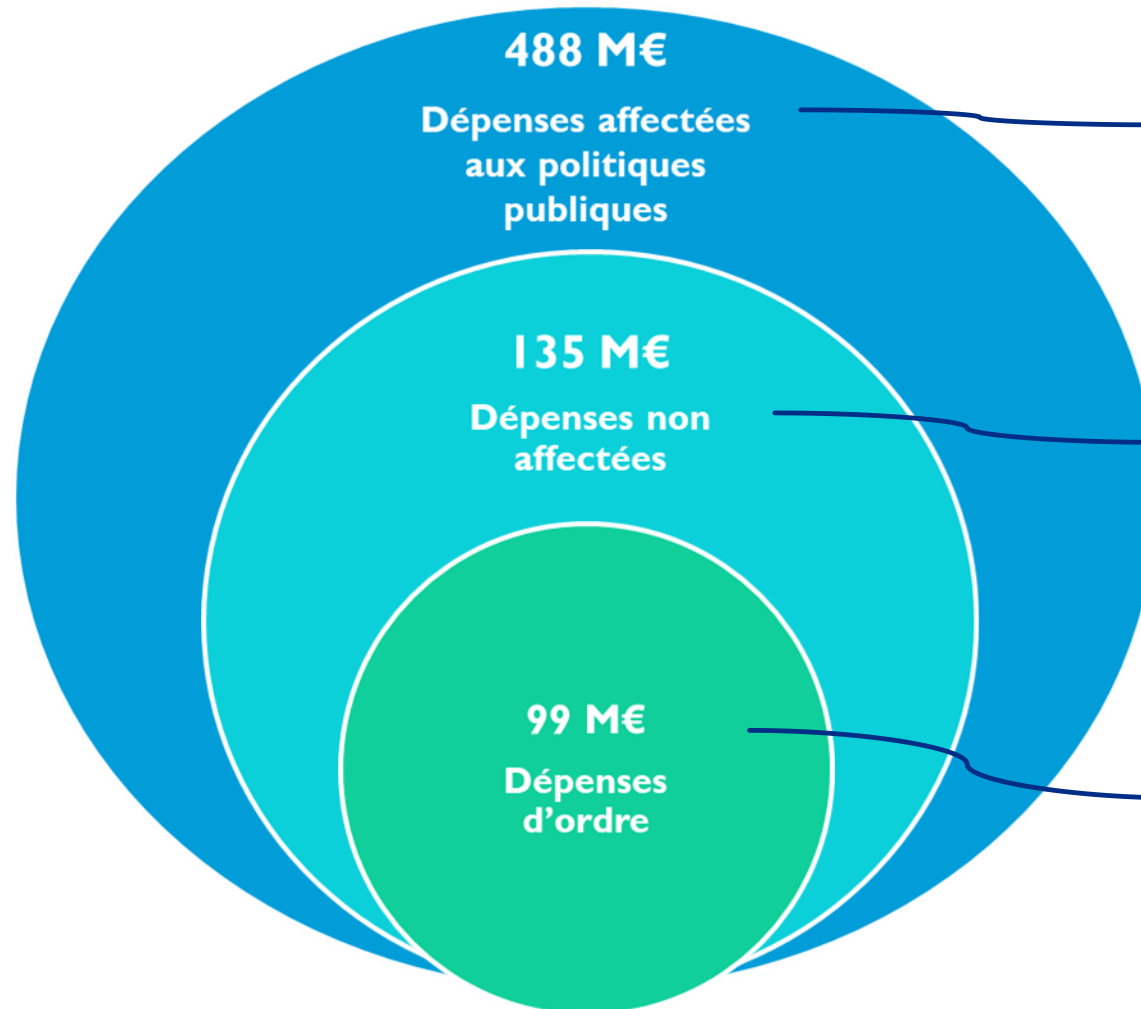
L'ÉVOLUTION DU BUDGET

En M€	BP 2022	BP 2023
Dépenses affectées aux politiques publiques	442	488
Dépenses non affectées (dette, attribution de compensation, avances...)	110	135
Dont dépenses d'ordre (opérations comptables sans décaissement de fonds)	88	99
Total du budget	640	722

UN BUDGET 2023 DE 722 M€

Budget 2022 : 722 M€

- 488 M€ dépenses affectées aux politiques publiques
- 135 M€ dépenses non affectées
- 99 M€ dépenses d'ordre (opérations comptables sans décaissement de fonds)



Dont :

- 205 M€ dépenses de personnel
- 172 M€ dépenses d'équipement
- 109 M€ dépenses courantes et subventions

Dont :

- 84 M€ remboursement du capital et gestion active de dette
- 35 M€ attribution de compensation
- 13 M€ versement d'avances

Dont :

- 23 M€ amortissements
- 22 M€ provisions
- 18 M€ opérations patrimoniales et comptables
- 17 M€ virement du fonctionnement à l'investissement
- 13 M€ versement d'avances

LA SITUATION FINANCIÈRE EN 2023

L'épargne brute :

**31,1 M€ au BP
2022**



**32,6 M€ au BP
2023**

L'épargne nette :

**17,5 M€ au BP
2022**



**16,8 M€ au BP
2023**

L'encours de dette :

**209,2 M€ au BP
2022**



**244,2 M€ au BP
2023**

**Capacité de
désendettement :**

**6,7 ans au BP
2022**



**7,5 ans au BP
2023**

BUDGET PRIMITIF 2023

Les ressources et emplois du budget 2023

LES RESSOURCES DU BUDGET : LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Fiscalité

263 M€

- Des taux de fiscalité des ménages gelés pour la durée du mandat

Dotations,
compensations et
subventions

99 M€

- Une progression des dotations liée à l'évolution de la population et des enveloppes nationales

Produits des
services

28 M€

- Un effet de rattrapage après les périodes de confinement

393 M€ de recettes réelles de fonctionnement
(+28 M€ par rapport au BP 2022)

LES RESSOURCES DU BUDGET : LES PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

Dépenses de personnel
205 M€

- Créations de postes liées aux nouveaux équipements
- RIFSEEP en année pleine
- Effets structurels (point d'indice...)

Charges courantes et subventions
109 M€

- Hausse de l'énergie : +4 M€
- Des crédits supplémentaires sur les secteurs prioritaires : éducation, politique alimentaire, petite enfance

Attribution de compensation
35 M€

- Versement à la Métropole au titre des compétences transférées

Intérêts de la dette
8 M€

- Nouvelles conditions de taux d'intérêt : +4,5 M€

360 M€ de dépenses réelles de fonctionnement
(+26 M€ par rapport au BP 2022)

FOCUS SUR LA MASSE SALARIALE 2023

Montant de la masse salariale en 2023: 205 M€

Principaux éléments d'évolution :

Une politique de rémunération équitable et sociale

- ✓ RIFSEEP en année pleine
- ✓ Alignement valeur tickets restaurants Métropole

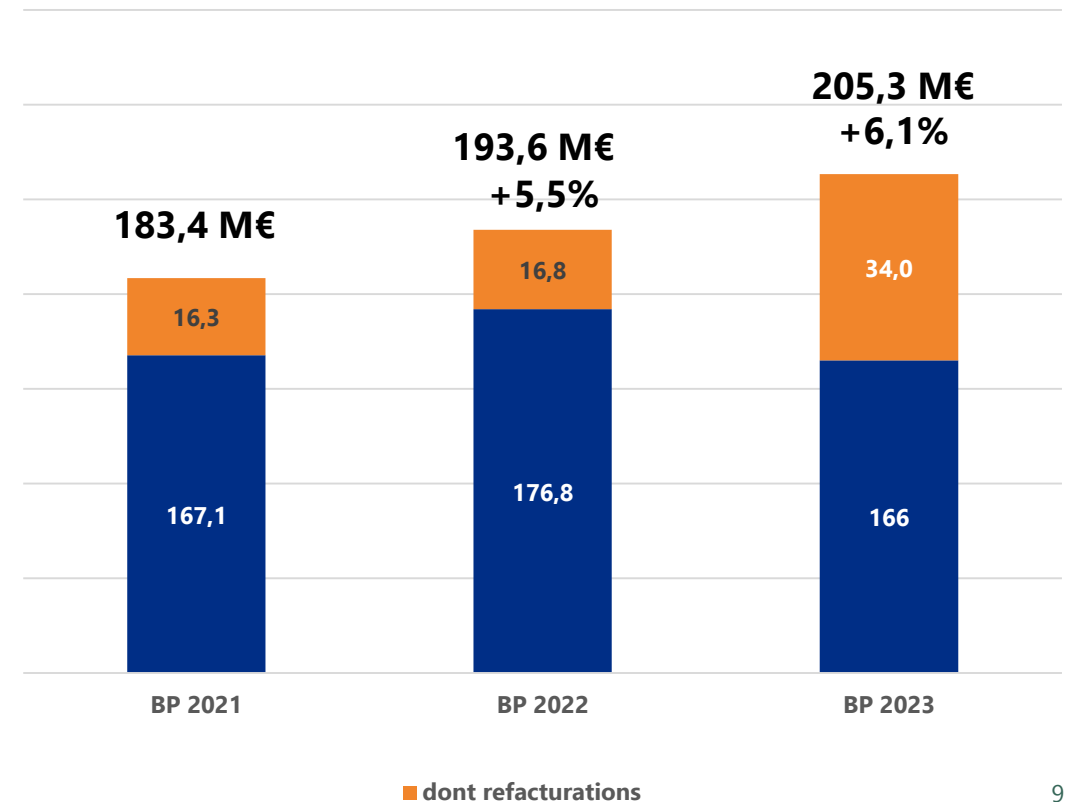
Renforcer les moyens humains de certaines politiques publiques

- ✓ Nouveaux équipements ouverts en 2022 avec impact en année pleine sur 2023 : groupe scolaire Restanque, Maison pour Tous Frida Kahlo

Des éléments structurels

- ✓ Revalorisation de 3,5% du point d'indice
- ✓ Effet GVT
- ✓ Remboursement à la Métropole des services mutualisés

Dépenses de personnel en M€



FOCUS SUR LA MASSE SALARIALE 2023- PRINCIPAUX POSTES

Thématique	Masse salariale en M€
Enseignement et restauration scolaire (écoles)	64
Enfance	28
Administration générale (services d'accueil et d'état civil, services supports, conseils de quartiers, cimetières...)	26
Sécurité (police municipale, ASVP)	19
Espaces verts et parc zoologique de Lunaret	13
Culture, Sports et jeunesse	13
Maisons pour tous	10
Personnel mutualisé refacturé	34

LES RESSOURCES DU BUDGET : LES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

Emprunt
142 M€

- Maintenir un encours de dette modéré et démontrer la capacité de Montpellier à rester parmi les grandes villes les moins endettées

Gestion active de la dette
60 M€

- Une gestion stratégique de la dette en fonction des opportunités de réaménagement des taux

Subventions et FCTVA
15 M€

- 9 M€ de subventions en 2023, soit +21% par rapport au budget 2022.

230 M€ de recettes réelles d'investissement

LES RESSOURCES DU BUDGET : LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

**Dépenses
d'équipement**
172 M€

- +17% de progression par rapport à 2022 => montée en puissance de la PPI
- Soit 1700 emplois créés ou maintenus sur le territoire

**Remboursement du
capital, gestion
active de la dette**
76 M€

- Une gestion stratégique de la dette
- 16 M€ pour le capital de l'encours et 60 M€ pour la gestion active

**Versement
d'avances**
13 M€

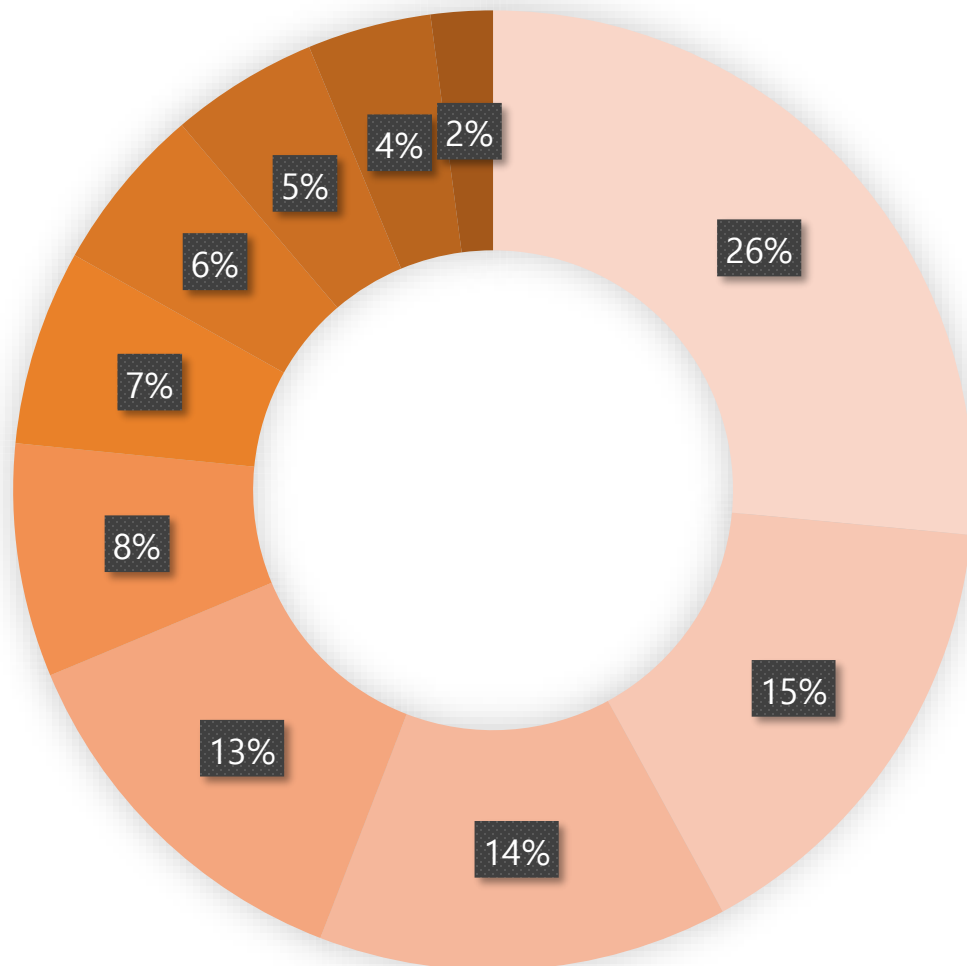
Versement d'avances dans le cadre des concessions d'aménagement

**263 M€ de dépenses réelles
d'investissement**

BUDGET PRIMITIF 2023

Nos actions pour 2023

NOS ACTIONS 2023 : 624 M€ DE DÉPENSES REELLES



- Ecoles et crèches- redonner la priorité aux écoles et aux enfants : 165 M€
- Aménagement- construire une ville apaisé et durable : 97 M€
- Opérations financières et gestion active de la dette - conserver Montpellier parmi les villes les moins endettées de France : 86 M€
- Fonctions support et administration générale- assurer la qualité du service public : 80 M€
- Culture et sport - favoriser l'épanouissement de chacun : 49 M€
- Solidarité et proximité- œuvrer à une ville plus accueillante et solidaire : 41 M€
- AC de fonctionnement- contribuer au financement des politiques métropolitaines : 35 M€
- Nature et sobriété énergétique : 31 M€
- Sécurité - garantir une ville qui protège toutes et tous : 26 M€
- Avances et participations : 13 M€



Ecoles et crèches : 165 M€ pour la priorité aux écoles et aux enfants

L'éducation : 111 M€

- 77 M€ en fonctionnement
- 34 M€ en investissement

Investir pour l'avenir :

- 6,2 M€ pour les travaux de l'école élémentaire du Conservatoire (transformation de l'ancien couvent et conservatoire en école pour la rentrée 2024)
- 1,7 M€ pour l'extension de l'école Delteil (livraison prévue 2024)
- 0,7 M€ pour le groupe scolaire Hauts du quartier Croix d'Argent (livraison prévue en 2025)
- 0,6 M€ pour la 2nde phase du groupe scolaire Jeanne Moreau (cité créative, 10 classes supplémentaires, livraison 2024)

Une ambition pour revaloriser l'école de la République

- 10 M€ pour la maintenance et la rénovation des bâtiments scolaires
- 6,5 M€ pour les travaux de rénovation écologique des écoles
- 1,3 M€ pour la végétalisation et le confort thermique des écoles
- 0,7 M€ pour la mise en accessibilité des écoles

FONCTIONNEMENT (HORS PERSONNEL) 16 M€	INVESTISSEMENT 34 M€
EDUCATION	
PERSONNEL(1510 AGENTS) 61 M€	TOTAL 111 M€

Ecoles et crèches : 165 M€ pour la priorité aux écoles et aux enfants

La petite enfance : 37 M€

- 33 M€ en fonctionnement
- 4 M€ en investissement

Un accroissement substantiel du nombre de berceaux municipaux et une mobilisation forte autour des 1000 premiers jours

- **Ouverture** de la crèche Liselotte en 2023 (72 berceaux). **1,2 M€** sont prévus pour la participation aux équipements publics ZAC Rive gauche, dont la crèche
- **43** places réservées au titre de réservations de berceaux jusqu'en 2024
- **1 M€** pour la crèche Pompignane (crèche de 20 à 30 places, livraison prévue en 2024)
- **0,3 M€** pour la crèche Mireille Laget (cité créative, qui sera dotée de 48 berceaux)
- **0,3 M€** pour la crèche Hauts Croix d'Argent (68 berceaux, livraison prévue en 2024)



FONCTIONNEMENT (HORS PERSONNEL) 6 M€	INVESTISSEMENT 4 M€
PETITE ENFANCE	
PERSONNEL (610 AGENTS) 27 M€	TOTAL 37 M€



Ecoles et crèches : 165 M€ pour redonner la priorité aux écoles et aux enfants

La restauration scolaire: 17 M€

- 12 M€ en fonctionnement
- 5 M€ en investissement

Une restauration scolaire de qualité et des actions pédagogiques de proximité

- 3,7 M€ pour la cité de l'alimentation, visant à favoriser l'accès à des produits sains et durables (objectif 2026)
- 1,3 M€ pour la transformation de restaurants scolaires en self-service
- 0,4 M€ pour la réhabilitation de la cuisine centrale actuelle
- 0,4 M€ de crédits supplémentaires en fonctionnement pour l'introduction de produits biologiques supplémentaires dans les repas et pour répondre à l'inflation

**FONCTIONNEMENT
(HORS PERSONNEL)**

8 M€

INVESTISSEMENT

5 M€

**RESTAURATION
SCOLAIRE**

**PERSONNEL (2259
AGENTS)**

4 M€

TOTAL

17 M€



Aménagement: 97 M€ pour construire une ville apaisée et durable

➤ **16 M€ en fonctionnement**

➤ **81 M€ en investissement**

Des ZAC pour assurer la production de logements et équipements de qualité

- **4,8M€** pour la ZAC Parc Marianne
- **4 M€** pour la ZAC cité créative
- **2 M€** de participation à la ZAC de la Restanque
- **1,7M€** pour la ZAC Nouveau Saint-Roch
- **1,5 M€** pour l'aménagement du dernier tronçon de l'avenue Raymond Dugrand (ZAC Parc Marianne)
- **0,3 M€** de participation à la ZAC Beausoleil

Apaiser la ville

- **25 M€** de fonds de concours versés à la Métropole pour la Ville apaisée : mobilités douces et alternatives (ligne 5 de tramway) et Cœur de Métropole
- **3,4 M€** pour la mise en accessibilité des bâtiments et équipements publics

Rééquilibrer la ville

- **12 M€** de participation au renouvellement des quartiers prioritaires Mosson et Cévennes
- **3,7 M€** pour la politique foncière de la collectivité
- **1 M€** de participation pour la concession d'aménagement de Grand Cœur

FONCTIONNEMENT (HORS PERSONNEL) 10 M€	INVESTISSEMENT 81 M€
AMENAGEMENT	
PERSONNEL (115 AGENTS VILLE) 6 M€	TOTAL 97 M€

Une ville nature et sobre énergétiquement : 31 M€ pour une ville plus verte et plus résiliente

➤ 20 M€ en fonctionnement

➤ 11 M€ en investissement

La ville parc

- 0,6 M€ pour l'aménagement de Grammont (études, créations de jardins familiaux et plantation de vergers à agrumes)
- 0,6 M€ pour les études au secteur des Bouisses, en vue d'un projet d'ensemble pour la valorisation des espaces naturels et agricoles du quartier
- 0,5 M€ pour l'agriparc du Mas Nouguier
- 0,4 M€ pour la restauration du jardin de la reine
- 0,3 M€ pour la végétalisation de la ville (programme 50 000 arbres)

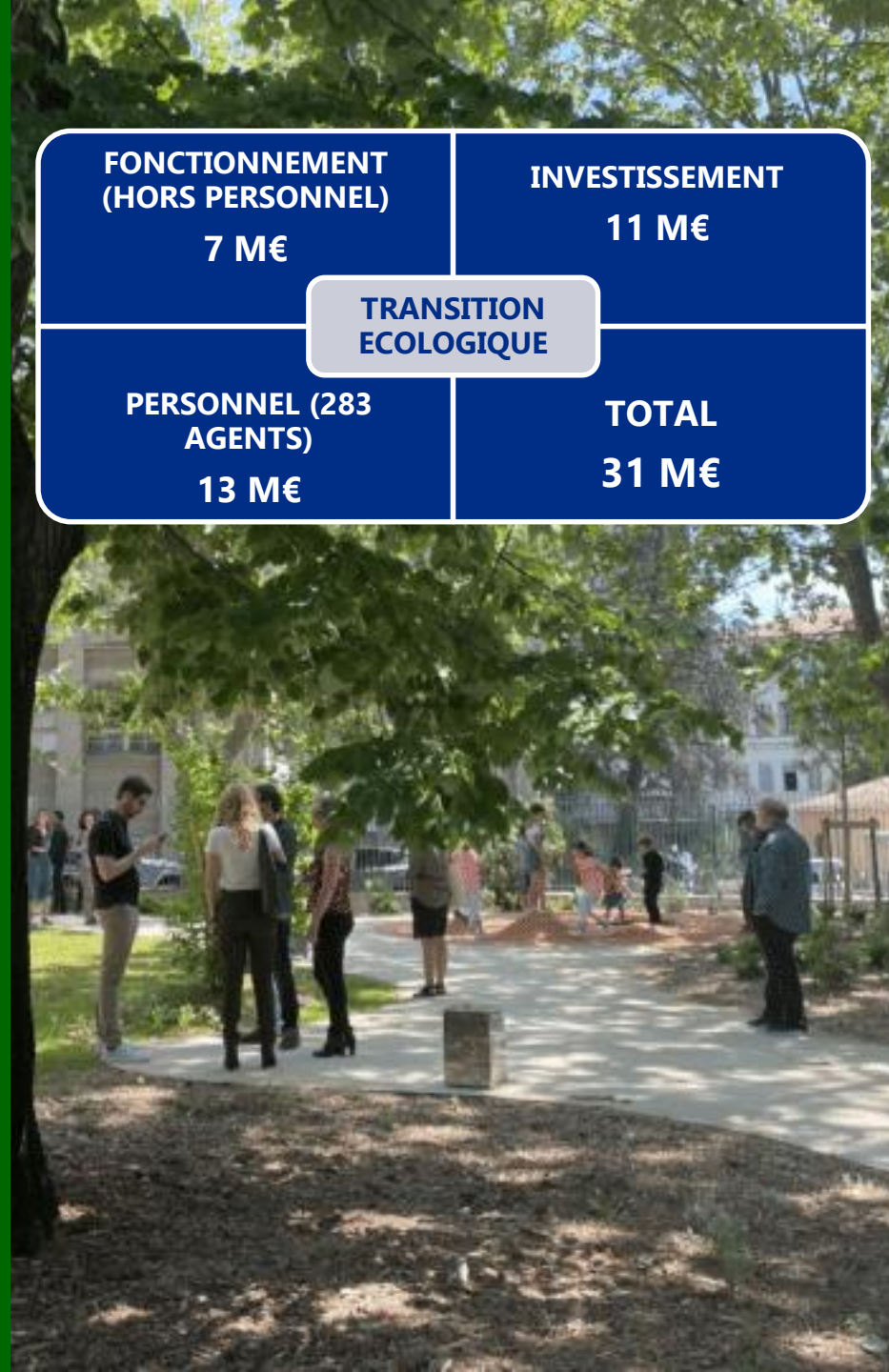
1,2 M€ pour le projet Lunaret-Lavalette-Montmaur, projet global de transformation du poumon vert du Nord de Montpellier et de la Métropole

- 0,5 M€ de travaux au sein du zoo
- 0,2 M€ pour les études préalables du centre de soin

Une ville exemplaire

- 2,1 M€ pour la transition énergétique du patrimoine (déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques et production d'énergie photovoltaïque)
- 1,9 M€ pour la flotte décarbonée de véhicules municipaux
- 1,8 M€ pour la rénovation des équipements climatiques
- Développement du **Plan Lumière**

FONCTIONNEMENT (HORS PERSONNEL) 7 M€	INVESTISSEMENT 11 M€
TRANSITION ECOLOGIQUE	
PERSONNEL (283 AGENTS) 13 M€	TOTAL 31 M€





Culture et sports : 49 M€ pour favoriser l'épanouissement de chacun

Dont sports : 26 M€

➤ 9 M€ en fonctionnement

➤ 17 M€ en investissement

Un appui à la vitalité associative

- 0,7 M€ de subventions d'équipement aux associations sportives

Un grand plan de rénovation pour le sport

- 4,9 M€ pour le skate-park de Grammont (livraison prévue en 2023)
- 3,9 M€ pour les travaux de rénovation du palais des sports Coubertin
- 0,5 M€ pour la réfection des plateaux sportifs,
- 0,3 M€ pour le complexe de tennis de Grammont (réfection de 5 terrains)
- 0,3 M€ pour les travaux des vestiaires des terrains Giambrone et Paul Valéry

FONCTIONNEMENT (HORS PERSONNEL) 15 M€	INVESTISSEMENT 17 M€
SPORTS	
PERSONNEL (111 agents) 5 M€	TOTAL 26 M€

Culture et sports : 49 M€ pour favoriser l'épanouissement de chacun

Dont culture: 19 M€

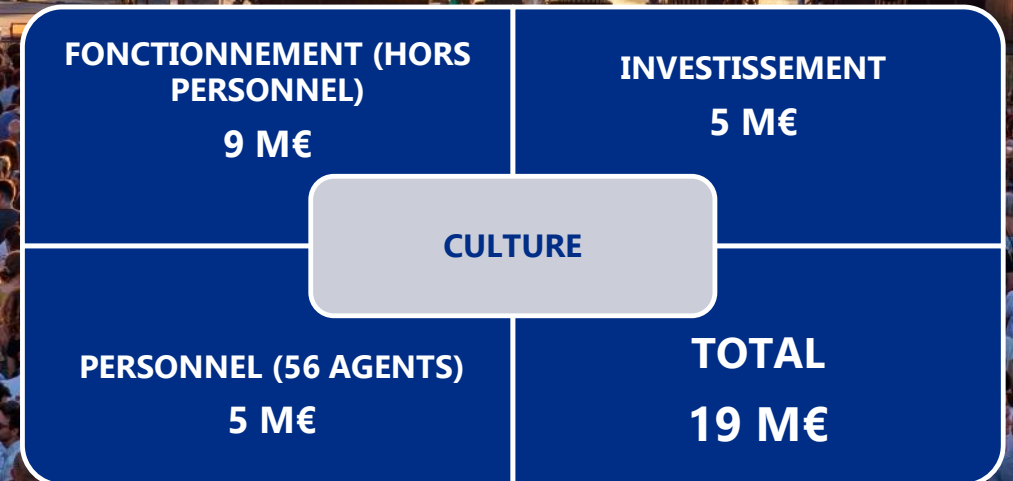
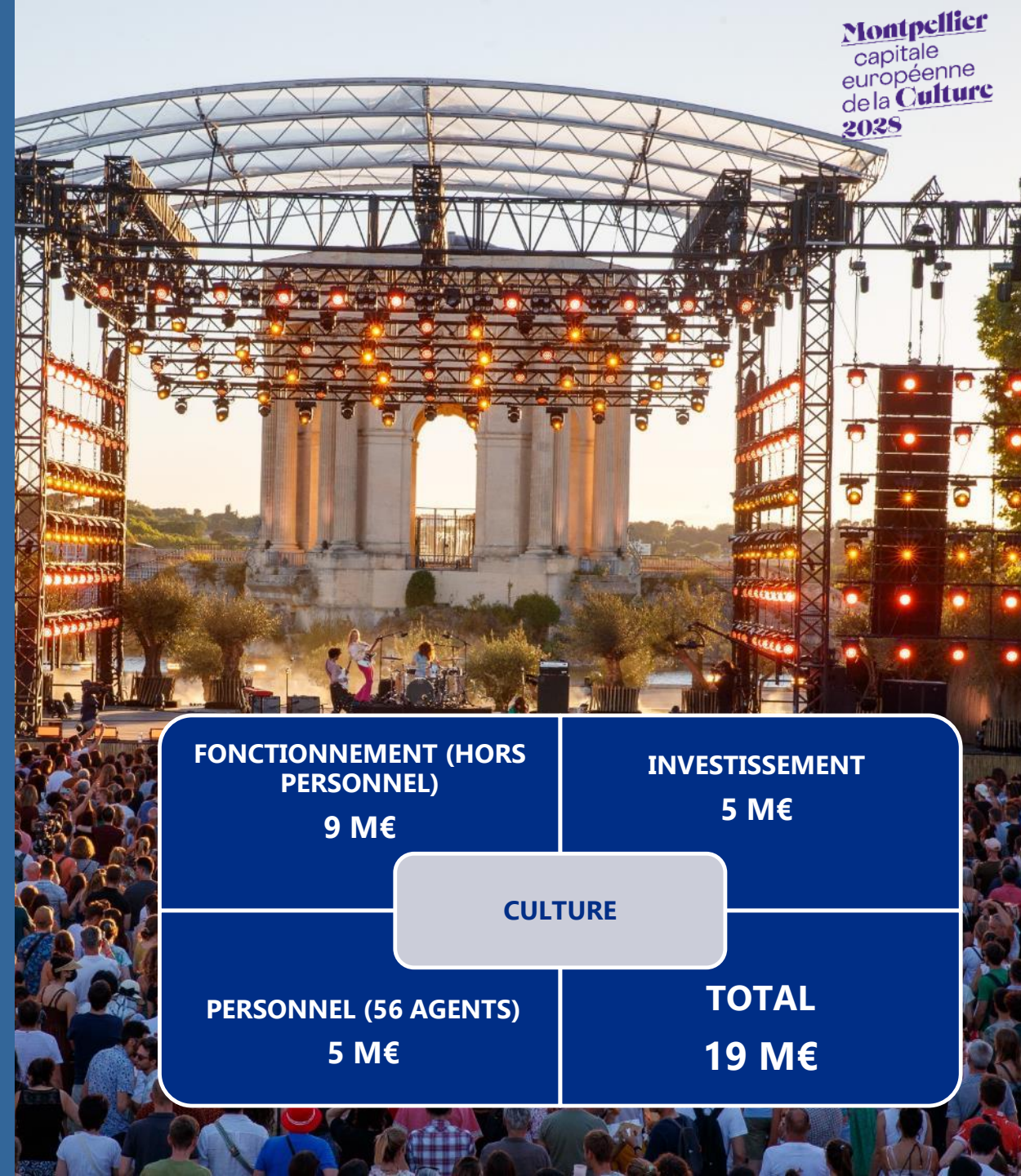
- 14 M€ en fonctionnement
- 5 M€ en investissement

Un appui à la vitalité associative et à la diversité de l'offre culturelle

- 0,4 M€ de subventions d'équipement aux associations culturelles
- 0,7 M€ pour l'édition 2023 de la ZAT
- 2,1 M€ pour les subventions de fonctionnement culturelles et patrimoniales, dont 0,3 M€ pour Montpellier capitale européenne de la culture

Un patrimoine exceptionnel à valoriser

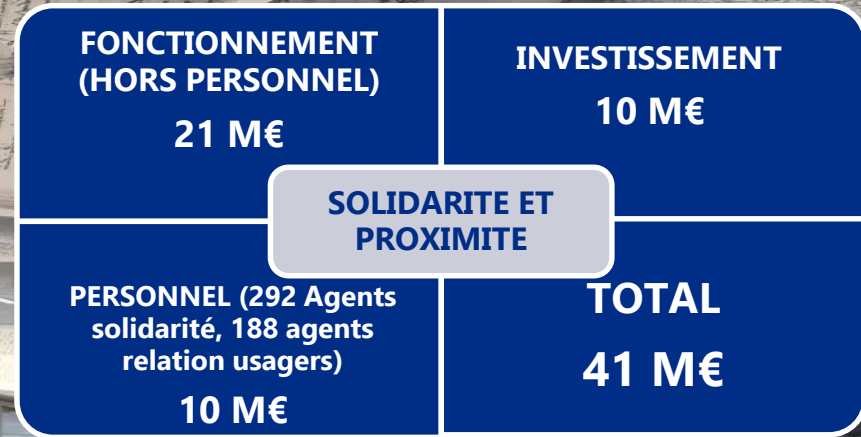
- 2,2 M€ pour les travaux sur le patrimoine culturel, dont 0,8 M€ pour l'extension du cinéma Nestor Burma sur le quartier de Celleneuve
- 1,2 M€ pour l'embellissement et la valorisation du patrimoine historique
- 1 M€ de subvention à l'université pour la rénovation du jardin des plantes
- 0,3 M€ pour le ravalement et la mise en conformité des menuiseries et façades dans le Centre-ville et les faubourgs
- 0,2 M€ pour le lancement des travaux de restauration du Domaine de Méric pour en faire la villa Bazille, futur centre d'interprétation et résidence artistique européenne
- 0,2 M€ pour l'étude globale préalable à la restauration et la mise en valeur du Peyrou



Solidarité et proximité : 41 M€ pour œuvrer à une ville plus accueillante et solidaire

Une ville plus proche de ses habitants

- **15 M€** pour la subvention au CCAS, partenaire indispensable de la politique d'action sociale de la Ville et de la Métropole
 - Dont **0,9 M€** de participation pour le centre d'expérimentation et d'innovation sociale
- **Déploiement du bouclier social :**
 - 0% d'augmentation des impôts des ménages
 - Gratuité partielle des transports publics pour les + de 65 ans
 - Réforme des tarifs de la restauration scolaire
 - Déploiement d'épiceries sociales et solidaires
 - Encadrement des loyers
 - 50€ de participation aux adhésions à une pratique sportive ou culturelle
- **1,6 M€** d'investissement pour les travaux et études des Maisons pour tous, dont 0,1 M€ pour la Maison pour tous Rosa Lee Park
- **1,4 M€** pour les travaux de proximité dans les quartiers
- **Déploiement d'actions** pour favoriser la ville à hauteur d'enfants et le bien-vieillir



Sécurité : 26 M€ pour garantir une ville qui protège toutes et tous

➤ 24 M€ en fonctionnement

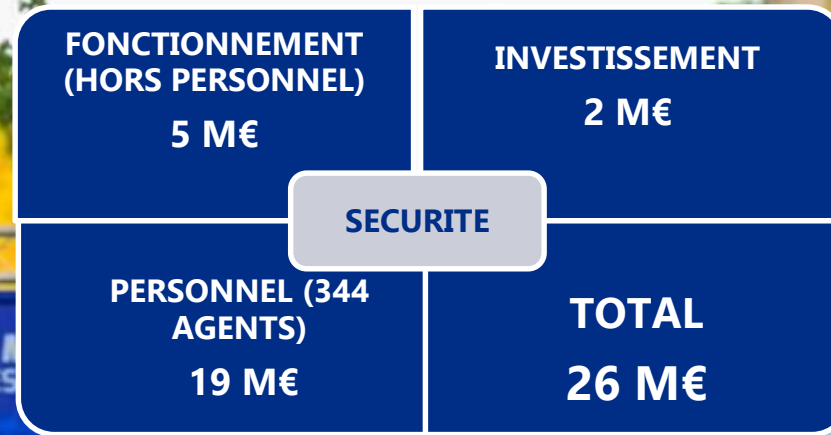
➤ 2 M€ en investissement

Agir pour la sécurité des habitants

- 0,2 M€ pour un logiciel de mise en commun des images de vidéoprotection entre la Ville, la Métropole et TAM
- 0,4 M€ pour l'extension de la vidéoprotection
- 0,2 M€ pour les études du futur hôtel de la sécurité
- **Renforcement** de la coopération avec les forces de police de l'Etat.

Agir pour la protection sanitaire, l'hygiène et la propreté

- 1,1 M€ pour la lutte contre les graffitis et l'affichage sauvage
- 0,3 M€ de crédits de fonctionnement fléchés pour la sécurité sanitaire (acquisition de produits sanitaires, masques et matériel de protection, nettoyage et désinfection des bâtiments municipaux, etc.)
- 0,5 M€ de crédits pour les actions d'hygiène et santé publique : lutte antivectorielle, travaux de sécurité sanitaire, etc



CONCLUSION

Malgré le contexte dégradé, la Ville de Montpellier respecte les engagements donnés depuis le début du mandat :

- Maintenir les piliers de la stratégie financière, garants d'une bonne gestion;
- Augmenter les investissements pour l'emploi et la transition écologique et solidaire;
- Construire une ville à hauteur d'enfants;
- Garantir la qualité du service rendu aux Montpelliéraines et aux Montpelliérains et défendre le service public;

La Ville de Montpellier continue ainsi d'œuvrer pour la qualité de vie et le dynamisme du territoire.